

Accès au terrain en cette période de déconfinement

vendredi 15 mai 2020, par [Serge Audouard](#)

Bonjour à tous les archers du club,

Comme vous l'avez appris par le mail de notre secrétaire, l'accès au terrain va pouvoir être possible à partir du mardi 19 mai 7h30.

Vous avez également vu que les conditions d'accès sont draconiennes...

Je vous en rappelle la teneur :

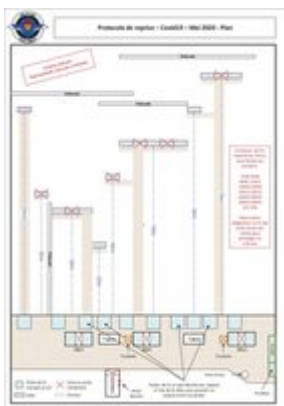
Le protocole d'accès édité par le club :



le respect des gestes barrière :



le plan du terrain :



L'inscription via notre site est obligatoire : il nous faut tenir un registre des personnes présentes sur le terrain, il ne faut utiliser que les 10 cibles permises.

Pour permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer notre sport favori, il ne vous sera autorisé que **2 créneaux maxi par semaine.**

Si vous êtes présents à un créneau, et que le créneau suivant est libre, vous êtes autorisé à vous inscrire via la page (rappel, inscription obligatoire !).

Lien vers la page de réservation des cibles : [en cliquant ici](#)

Une question, un problème ?? prendre contact avec Serge : [par mail : inscriptions_terrain@aecsp.net](mailto:inscriptions_terrain@aecsp.net) - ou par tel : 06 83 72 68 10.

Lundi 18 mai, de 16h00 à 20h00 Serge tiendra une permanence au gymnase afin de pouvoir vous équiper en matériel "personnel" : blasons et clous par exemple.

Vous n'aurez pas accès à l'intérieur du gymnase, vous serez servis sous le porche devant l'entrée.

N'oubliez pas de respecter toutes les recommandations de distanciation physiques et de nettoyage du matériel.

Les archers adultes débutants pourront également récupérer leur matériel d'initiation pour pouvoir tirer en individuel (contre caution et signature d'un contrat de prêt), puisque les cours collectifs sont pour l'instant interdits.

Merci de prendre rendez vous [en cliquant ici](#)

Une question, un problème ?? prendre contact avec Serge : [par mail : inscriptions_terrain@aecsp.net](mailto:inscriptions_terrain@aecsp.net) - ou par tel : 06 83 72 68 10.